

Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour: Questions découlant de la 105^e session de la Conférence internationale du Travail et réclamant une attention immédiate

Le Conseil d'administration a invité le Directeur général à soumettre à la 328^e session du Conseil d'administration (octobre-novembre 2016) des propositions détaillées concernant les modalités des discussions récurrentes, comme présenté au sous-paragraphe 15.2 de la *résolution concernant la manière de faire progresser la justice sociale par le travail décent*, en vue de mieux atteindre leurs objectifs et de faciliter une transition rapide du cycle en cours de discussions récurrentes vers le prochain cycle. Ces propositions seront soumises au titre de la question déjà inscrite à l'ordre du jour de la 328^e session: Suivi des résultats de l'évaluation de l'impact de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, 2008.

(Aucun document n'était soumis au titre de cette question.)